

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,
وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,
ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°1021

Discours du vendredi 129 avril 2019 correspondant au 14 cha[^]ban 1440 de l'Hégire

La mi-Cha[^]ban

***Al-hamdou lil-Lahⁱ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadi r-raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou ttagou l-Lah.***

La louange est à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son pardon, nous demandons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons à Allah qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvais actes, celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable ni de ressemblant, ni d'opposant, ni d'équivalent. Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, notre maître Mouhammad est Son esclave et Son Messager, celui qu'Il a élu, celui qu'Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide et annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement. Il a bien transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté le conseil à la communauté, il a fourni ses efforts dans la voie que Allah agrée, du véritable effort. Que Allah le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes.

Ô Allah honore et élève davantage notre maître Mouhammad, ainsi que la famille de notre maître Mouhammad, tout comme Tu as élevé en degré notre maître Ibrahim et la famille de notre maître Ibrahim et accorde Tes bénédictions à notre maître Mouhammad et à la famille de notre maître

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'iyy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Mouhammad, tout comme Tu as accordé Tes bénédictions à notre maître *Ibrahim* et à la famille de notre maître *Ibrahim*, certes Tu es Celui Qui mérite les louanges et Qui est glorifié.

Après cette introduction, esclaves de Dieu, je vous recommande et je me recommande à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de *Allah*, *Al-^Aliyy Al-Qadir*, Lui Qui dit dans Son Livre qui ne comporte pas d'erreur :

﴿فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ ﴿٧٠﴾ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ ﴿٧١﴾﴾

[*sourat Az-Zalzalah* / 7-8] (*faman ya^mal mithqala dharratin khayran yarah, waman ya^mal mithqala dharratin charran yarah*) ce qui signifie : « **Quiconque accomplit le poids d'une petite fourmi de bien en verra la rétribution et quiconque accomplit le poids d'une petite fourmi de mal en verra la rétribution.** »

Chers frères de foi, il y a dans ces deux versets l'incitation à accomplir même un peu de bien et beaucoup de bien et la mise en garde contre le peu de mal et beaucoup de mal. Il convient donc, alors que nous sommes dans le mois de *Cha^ban*, de nous empresser pour accomplir les bonnes œuvres et les actes d'obéissance.

Il a été rapporté du Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* qu'il a dit à propos de la mi-*Cha^ban* :

((إِذَا كَانَتْ لَيْلَةُ التَّصْفِيفِ مِنْ شَعْبَانَ فَاقُومُوا لَيْلَهَا وَصُومُوا نَهَارَهَا))

(*'idha kanat laylatou n-nisfi min cha^bana faqoumou laylaha wasoumou naharah*) ce qui signifie : « **Lorsque ce sera la nuit de la mi-*Cha^ban*, veillez sa nuit et jeûnez sa journée** », cela a été rapporté par *Ibnou Majah* et d'autres.

On y trouve également la parole du Messager *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((فَإِنَّ اللَّهَ تَعَالَى يَقُولُ أَلَا مِنْ مُسْتَعْفِرٍ فَأَعْفِرْ لَهُ أَلَا مِنْ مُسْتَرْزِقٍ فَأَرْزُقْهُ أَلَا مِنْ مُبْتَلَى فَأَعِيفِهِ أَلَا كَذَا أَلَا كَذَا حَتَّى يَطْلُعَ الْفَجْرُ))

(*fan'inna l-Laha ta^ala yaqoulou 'ala min moustaghfirin fa'aghfira lahau 'ala min moustarziqin fa'arzouqahou 'ala moubtalan fa'ou^afiyahou 'ala kadha 'ala kadha hatta yatlou^a l-fajr*) ce qui signifie : « **Certes Allah ta^ala envoie un ange qui transmet de Sa part en disant : « Y a-t-il quelqu'un qui demande que Allah lui pardonne ? Allah lui pardonne », « Y a-t-il quelqu'un qui demande la subsistance ? Allah lui accorde », « Y a-t-il quelqu'un qui est éprouvé ? Allah le guérit », « Y a-t-il quelqu'un ?... », « Y a-t-il quelqu'un ?... », et ce jusqu'au lever de l'aube.** »

Chers bien-aimés, la nuit de la mi-*Cha^ban* est une nuit bénie, éminente. C'est une nuit qui nous rappelle l'imminence du meilleur des mois, le mois de *Ramadan*, dans lequel a été révélé le *Qur'an*. Le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* nous a indiqué ce qu'il convient que les croyants fassent pendant la journée de la mi-*Cha^ban* et sa nuit c'est-à-dire la nuit qui précède la journée de la mi-*Cha^ban*. Il s'agit de veiller la nuit en faisant des prières, des invocations, des demandes de pardon et de jeûner la journée. *Allah* fait l'éloge de ceux qui demandent le pardon lors de la dernière partie de la nuit par Sa parole :

﴿ الصَّابِرِينَ وَالصَّادِقِينَ وَالْقَانِتِينَ وَالْمُنْفِقِينَ وَالْمُسْتَغْفِرِينَ بِالْأَسْحَارِ ﴿٧﴾ ﴾

[sourat 'Ali ^Imran / 17] (*as-sabirina was-sadigina wal-qanitina wal-mounfiqina wal-moustaghfirina bil-ashar*) ce qui signifie : « **Ceux qui patientent et ceux qui sont véridiques, ceux qui invoquent et ceux qui dépensent dans la voie que Allah agréée et ceux qui demandent le pardon alors qu'ils sont à la fin de la nuit.** »

Notre Prophète, que mon Seigneur l'honore et l'élève davantage en degré, a dit dans ce qu'a rapporté Mouslim :

((أَفْضَلُ الصَّلَاةِ بَعْدَ الْفَرِيضَةِ صَلَاةُ اللَّيْلِ))

(*'afdalou s-salati ba^da l-faridati salatou l-layl*) ce qui signifie : « **Parmi les meilleures prières après la prière obligatoire, il y a la prière surérogatoire pendant la nuit.** »

Il convient donc de nous occuper d'accorder toute son importance à cette nuit et de la remplir d'actes d'obéissance et de bienfaisance. Nous demandons à Allah ta^ala durant cette nuit qu'Il nous pardonne nos faux pas. Notre Seigneur dit dans Son Livre honoré :

﴿ وَلَا تَنْسَ نَصِيبَكَ مِنَ الدُّنْيَا ﴿٧٧﴾ ﴾

[sourat Al-Qasas / 77] (*wala tansa nasibaka mina d-dounya*) ce qui signifie : « **N'oublie pas de prendre tes provisions de ton bas monde pour ton au-delà.** »

Quelqu'un qui s'approvisionne pour son au-delà, à partir de ce bas monde, c'est quelqu'un qui aura réussi. Et celui qui aura manqué de s'approvisionner pour l'au-delà à partir de ce bas monde, il aura raté cette occasion. Allah ta^ala dit :

﴿ وَتَزَوَّدُوا فَإِنَّ خَيْرَ الزَّادِ التَّقْوَىٰ ﴿١٧٧﴾ ﴾

[sourat Al-Baqarah / 197] (*watazawwadou fa'inna khayra z-zadi t-taqwa*) ce qui signifie : « **Prenez des provisions, certes, la meilleure des provisions, c'est la piété.** »

Il a été rapporté dans le livre 'Akhbarou Makkah de Al-Fakihiyy que lorsque venait la nuit de la mi-Cha^ban, les habitants de La Mecque sortaient, hommes et femmes, pour se rendre à la mosquée où ils faisaient la prière, ils accomplissaient les tours rituels autour de la Ka^bah et veillaient leur nuit jusqu'au matin, en récitant dans la mosquée Al-Haram, jusqu'à réciter la totalité du Qur'an. Certains d'eux faisaient durant cette nuit cent rak^ah, et dans chaque rak^ah ils récitaient Al-Fatihah puis (Qoul houwa l-Lahou 'Ahad) dix fois. Ils prenaient de l'eau de zamzam cette nuit-là, ils en buvaient et se lavaient avec et ils la conservaient chez eux pour leurs malades en espérant par cela bénéficier des bénédictions de cette nuit.

Chers frères de foi, il faut savoir que la nuit de la mi-Cha^ban n'est pas la nuit à propos de laquelle Allah ta^ala dit :

﴿ فِيهَا يُفْرَقُ كُلُّ أَمْرٍ حَكِيمٍ ﴿٤﴾ ﴾

[sourat Ad-Doukhan / 4] (*fihayoufraquou koullou 'amrin hakim*) ce qui signifie : « [Une nuit] **durant laquelle sera répartie toute chose prédestinée** », même s'il s'est propagé chez certains gens du commun,

que ce serait cette nuit-là, la nuit de la mi-*Cha[^]ban*, mais cela n'est pas correct. Ce qui est correct, c'est que la nuit dont il s'agit dans cette '*ayah*, c'est la nuit de *Al-Qadr*. Le sens de la '*ayah* est que *Allah* fait savoir à certains de Ses anges, durant la nuit de *Al-Qadr*, les détails de ce qui va se produire à partir de cette nuit jusqu'à la nuit correspondante, l'année suivante, par exemple un décès ou une rémission, les naissances, les subsistances et ce qui est de cet ordre.

Il convient aussi de prêter attention au sujet d'une invocation qui n'a pas été authentifiée, mais que certaines personnes se sont habituées à dire durant cette nuit, à savoir :

(*Allahoumma 'in kounta katabtani ^indaka fi 'oummi l-kitabi mahrouman 'aw matroudan 'aw mouqattaran ^alayya fir-rizqi famhou l-Lahoumma bifadlika chaqawati wahirmanī watardi wa 'iqtara rizqi*)

Cette expression, certains l'ont rapportée comme étant de *^Oumar*, de *Ibnou Mas[^]oud* et de *Moujahid* mais aucune version n'a été authentifiée de leur part, comme cela est compris de la parole de *Al-Bayhaqiyy*, que *Allah* l'agrée, et rien de tout cela n'est rapporté de la parole du Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*. Certaines personnes récitent cette invocation et en comprennent un sens qui est faux et qui contredit la religion : ils en comprennent que *Allah* changerait Sa volonté. Or quelqu'un qui croit que *Allah* change Sa volonté a annulé sa foi et il est devenu mécréant en *Allah* *Al-^Adhim*. En effet, parmi les fondements de la croyance de l'islam, il y a la croyance que la volonté de *Allah* ne change pas, et ce, parce que le changement de la volonté est une preuve de l'entrée en existence. C'est-à-dire que celui qui est attribué d'un changement de sa volonté est nécessairement entré en existence, il est créé, et l'entrée en existence contredit la divinité. *Allah ta[^]ala* a voulu, par Sa volonté qui est éternelle sans début, tout ce qui se produit dans ce monde, sans que Sa volonté ne change en raison d'une invocation, d'une aumône ou du fait d'entretenir les liens familiaux avec ses proches parents. Tout comme l'a dit l'*Imam Abou Hanifah*, que *Allah* l'agrée :

"وَاللَّهُ لَمْ يَزَلْ وَلَا يَزَالُ بِأَسْمَائِهِ لَمْ يَخْدُثْ لَهُ اسْمٌ وَلَا صِفَةٌ"

ce qui signifie : « *Allah* est exempt de début et de fin et Il a Ses noms de toute éternité. Il ne Lui advient pas de nouveau nom ni de nouvel attribut », c'est-à-dire que le changement et la variété dans les situations concerne les créatures,

"فَمَنْ قَالَ إِنَّهَا - أَيْ صِفَاتِ اللَّهِ - مَخْلُوقَةٌ أَوْ مُحَدَّثَةٌ أَوْ تَوَقَّفَ فِيهَا أَوْ شَكَ فِيهَا فَهُوَ كَافِرٌ بِاللَّهِ
تعالى " اه

ce qui signifie : « Celui qui dit que les attributs de *Allah* sont entrés en existence, ou bien ne se prononce pas, ou doute à leur sujet, il est mécréant en *Allah ta[^]ala*. »

Mousslim a rapporté du Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* qu'il a dit :

((سَأَلْتُ رَبِّي ثَلَاثًا فَأَعْطَانِي ثِنْتَيْنِ وَمَنْعَنِي وَاحِدَةً))

(*sa'altou Rabbi thalathan fa'a[^]tani thintayni wamana[^]ani wahidah*) ce qui signifie : « **J'ai demandé à mon Seigneur trois choses, Il m'en a accordées deux et ne m'en n'a pas exaucé une.** »

Dans une version de *Mousslim*, il a dit aussi *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((قَالَ يَا مُحَمَّدُ إِنِّي إِذَا قَضَيْتُ قَضَاءً فَإِنَّهُ لَا يُرَدُّ))

(*qala ya Mouhammad 'inni 'idha qadaytou qada'an fa'innahou la youradd*) ce qui signifie : « **Il dit : ô Mouhammad : certes, si Je prédestine une chose, elle ne sera pas repoussée.** »

Regardez donc, que *Allah* vous fasse miséricorde, comment le croyant a besoin de science, même dans les invocations qu'il récite !

Chers frères de foi, empressez-vous d'accomplir les actes d'obéissance durant la journée de la mi-*Cha^ban* et la nuit qui la précède. Ne faites pas preuve de manquement dans l'utilisation de votre temps éminent pour avoir des récompenses, pour faire des provisions pour l'au-delà, car il en est comme il a été dit : « *Le bas monde va durer comme une heure, alors faites en sorte que ce soit une heure d'adoration.* »

Ô *Allah*, préserve-nous notre religion qui est notre capital, enseigne-nous ce qui nous est utile, fais-nous profiter de ce qui est utile et augmente-nous en science.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou ttaqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy*y pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.